



Nombre de conseillers..... 43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance..... 34
 Pouvoirs 07
 Excusés..... 02

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 04 AVRIL 2024**

**N°2024-04-03 : NOMINATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER TERRITORIAL AU SEIN DU
 CONSEIL DE TERRITOIRE DE L'EPT GRAND-PARIS GRAND-EST SUITE À LA DÉMISSION
 D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

Le jeudi 04 avril 2024 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN,

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	ATTARD Gérard	BERTHE Éloïse
BOUDJEMAÏ Kaïssa	MAKHLOUF Dounia	DJABALI Sara
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	BEREZIN Serge
MONIER Annick	GUIMARAES Odette	CRALIS Christophe
MILOTI Donni	LEROUX Pierre-Olivier	MAUROBET Catherine
BORDES Roselyne	DI IORIO Rina	AOUATI Kheireddine
CARRATALA Henri	MARKARIAN Olivier	BITATSI-TRACHET Françoise
MICONNET Olivier	CHASSAIN Clément	TRILLAUD Laurent
HERMANN Marie-Catherine	BERNARD Anne	HODÉ Laurence
MOULINAT-KERGOAT Hélène	BARATTA Jean-Pierre	PERRAULT Gérard
ARNAUD Philippe	ADLANI Myriam	ROSSINI Christel
CARCREFF Corinne		

Pouvoirs :

LE COZ Lucie	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
AÏDDOUDI Salem	à BARATTA Jean-Pierre
FOURNIER Marine	à CHASSAIN Clément
COLLET Marie-Madeleine	à MONIER Annick
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
KOUCEM Yacine	à LEROUX Pierre-Olivier
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent

Excusés :

LE BLEGUET Marie-Thérèse
 HAMZA Ali

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un(e) secrétaire de séance. Madame Corinne CARCREFF a été désigné(e) pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture
 093-219300464-20240408-2024-04-03-DE
 Date de réception préfecture : 19/04/2024

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43
 courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr
 Toute correspondance doit être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. Le Maire rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-20, L2121-21 L5211-6-1, L511-6-2, L5919-1, L5919-2, L5919-2-1, L5919-5 et L5919-9-1 ;

Vu le décret n°2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs ;

Vu l'arrêté inter préfectoral n°75-2019-10-14-001 en date du 14 octobre 2019 constatant la recomposition du conseil métropolitain de la métropole du Grand Paris lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020 ;

Vu le courrier du Préfet de la Seine-Saint-Denis du 30 janvier 2020 portant sur la recomposition des conseils territoriaux après l'élection municipale du 15 mars 2020 et le nombre de sièges à pourvoir au sein du Conseil de Territoire de l'EPT Grand-Paris Grand-Est, établi à neuf pour la Commune de Livry-Gargan, nombre comprenant le représentant de la Commune au sein du Conseil de la Métropole du Grand-Paris et huit membres du Conseil municipal ;

Vu le Code électoral et notamment son article L273-10 qui stipule que lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant, « *il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu* » ;

Vu la délibération n°2020-05-04 du 26 mai 2020 relative à l'élection par l'assemblée délibérante des Conseillers territoriaux représentant la Commune de Livry-Gargan au sein du Conseil de Territoire de l'EPT Grand-Paris Grand-Est, dont M. Quentin DELERUELLE ;

Vu l'avis de la Commission permanente Administration générale en date du 26 mars 2024 ;

Considérant que M. Quentin DELERUELLE, Conseiller territorial titulaire, a démissionné de son mandat de Conseiller municipal par courrier en date du 18 janvier 2024 et qu'il convient donc de procéder à la nomination de son remplaçant au sein du Conseil de Territoire de l'EPT Grand-Paris Grand-Est ;

Considérant que M. Olivier MICONNET est le suivant sur la liste des candidats au siège de Conseiller communautaire ;

Après en avoir délibéré,

A la majorité par,

- 37 voix pour :

MARTIN Pierre-Yves
BOUDJEMAÏ Kaïssa
et LECOZ Lucie
MANTEL Serge
MONIER Annick
et COLLET Marie-Madeleine
MILOTI Donni
BORDES Roselyne

ATTARD Gérard
MAKHLOUF Dounia
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
et KOUCEM Yacine
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier

BERTHE Éloïse
DJABALI Sara
BEREZIN Serge
CRALIS Christophe
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine

HODÉ Laurence
Accusé de réception en préfecture
093-219390464-20240403-2024-04-03-DE
Date de réception en préfecture : 19/04/2024

CARRATALA Henri
MICONNET Olivier
HERMANN Marie-Catherine
MOULINAT-KERGOAT Hélène
ARNAUD Philippe
CARCREFF Corinne

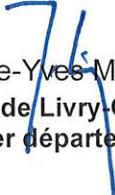
CHASSAIN Clément
et FOURNIER Marine
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre
et AÏDOUDI Salim
ADLANI Myriam
ROSSINI Christel

- 4 abstentions

BITATSI Françoise
et BONINI Bruno
TRILLAUD Laurent
et JOLY Nathalie

Article Unique : Prend acte de la nomination de M. Olivier MICONNET comme Conseiller territorial titulaire, en remplacement de M. Quentin DELERUELLE, démissionnaire de son mandat de Conseiller municipal le 18 janvier 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance le 04 avril 2024.


Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental



Date de publication : 23/04/2024

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20240408-2024-04-03-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.